

COMITE DE DIRECTION

BO N° 20 du 10 janvier 2019

Président : M LACOUR

Présents Mme ROYER -Mrs AKLI - BERTI – BONHOMME- BONNET –BOUTIE - DRIF- GERARD– GIBERT - JORGE - MANI- PETROSINO - PITIE - RONTES – VALET

Assiste à la réunion : M.

Excusés : Mme SAVIANA-Mrs BOUDET– BOUSQUET – GRILLE- ROGER –ZAMO -BEAUBOIS– TRASTET- ROQUE - DURANTE MALVY Fabien

En début de séance, le comité de direction approuve le BO n° 19 du 03 janvier 2019

TOMBOLA AU PROFIT DES SINISTRES

Suite à un problème administratif, le tirage de la tombola au profit des sinistrés qui devait avoir lieu le 10 janvier 2019 est reporté au jeudi suivant 17 janvier 2019, aux mêmes horaires.

DEMANDE D'ORGANISATION DE TOURNOI

Haut Minervois Olympique

Le comité de direction émet un avis favorable à l'organisation du tournoi en hommage à Hocine Ben -Ahmed

- 1 juin 2019 - catégories U7 / U11 / et U9 féminines
- 2 Juin 2019 –catégories U9 et U13

Sous réserves de restrictions habituelles.

FC Corbières Méditerranée

Le comité de direction émet un avis favorable à l'organisation d'un tournoi « futsal »

- 4 Mai 2019 – catégories U9 / U11

Sous réserves des restrictions habituelles.

COURRIERS DIVERS

Trapel Pennautier FC

Invitation pour une manifestation de sympathie autour de la galette des rois le samedi 19 janvier 2019 au gymnase de Villegailhenc, à 19 heures.

Le président remercie pour l'invitation, mais absent ce jour-là il sera représenté.

Football Atlas Lézignan

Après renseignements, il ressort que le dossier a été jugé, et que le résultat a été adressé sur footclub et sur la boîte électronique du club.

O. Cuxac d'Aude

Demande de changement d'horaire – dossier transmis à la commission compétente.

Limoux Pieusse FC

Dossier transmis à la commission compétente.

REMISE DES LABELS

Le Président de district remercie les clubs et les municipalités de Naurouze- Labastide, Malves et Pennautier pour l'accueil qu'ils ont accordé aux membres du district, lors des remises de labels.

Prochaine remise de labels :

- 16 Janvier 2019 à 18 heures à BRAM, salle Nougaro pour le GFPLM – école féminine et jeunes espoirs.

CONDOLEANCES

Le Président du district,

Les Présidents et membres de commissions

Le personnel administratif et technique

présentent leurs sincères condoléances au club de Limoux et à la famille lors du décès de M. Michel Perillou, ancien joueur de Limoux.

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS

Les clubs mentionnés ci-dessous, redevables auprès du District, sont invités à s'acquitter de leur dette. **Le paiement de cette dette doit être parvenu au District obligatoirement avant le 28 janvier 2019 dernier délai**

En cas de non-paiement à la date prévue ou en cas de chèque non approvisionné, la commission Règlement et contentieux du district se saisira du dossier et il sera fait application de l'article 89 bis des règlements du district

Rappel de l'article ARTICLE 89 Bis

Chaque début de mois paraîtra sur l'Officiel 11 la liste des clubs non à jour financièrement auprès du District.

Faute de règlement des sommes dues dans le délai fixé sur l'Officiel 11, les clubs débiteurs seront sanctionnés de droit par la commission Règlement et contentieux du district d'un point de pénalité avec sursis pour leur équipe supérieure senior, féminine ou jeune évoluant en District.

Les récidives seront appliquées tous les mois de la façon suivante :

-1^{ère} récidive : sanction de deux points de pénalité

-2^{ème} récidive : sanction de trois points de pénalité

-3^{ème} récidive : Le club est exclu de toute compétition (sauf pour le football d'animation) pour la saison en cours à compter de la date indiquée au procès-verbal de la commission.

581877	ALARIC FC	534,47 €	547920	GFC	408,88 €
505991	ALZONNE F.C.	288,27 €	563596	HAUT MINERVOIS OL	547,69 €
522121	ARIEGE- FOIX FC	169,82 €	552793	HAUTE VALLEE AUDE FA	193,76 €
563968	ARIEGE-1JA	61,30 €	538458	LES MARTYS OL	121,39 €
506105	ARIEGE-BALE	90,28 €	564062	LEZIGNAN ATLAS	795,04 €
582702	ARIEGE-CEPAF	666,30 €	590197	LUC FC	368,71 €
523580	ARIEGE-ENT COUSERANS	72,74 €	549438	MALEPERE F.C.	221,14 €
536143	ARIEGE-FC CRITOURIEN	56,89 €	550702	MALVES E.S.	282,44 €
548935	ARIEGE-FPO	137,42 €	539814	MAS STE PUELLES F.C.	220,98 €
525729	ARIEGE-LE FOSSAT	234,58 €	533424	MONTREAL OL	42,51 €
548437	ARIEGE-LEZAT FC	66,08 €	552807	MOUSSAN MONTREDON	193,41 €
551240	ARIEGE-MIREPOIX	246,54 €	581261	MT NOIRE US	325,19 €
514808	ARIEGE-P BASSE ARIEGE	88,04 €	580676	NARBONNAIS UFC	232,16 €
554462	ARMISSAN FC	208,89 €	540547	NARBONNE F.U.	635,05 €
548103	BADENS RUSTIQUE R.C.	10,00 €	506197	NAUROUZE LABASTIDE	295,26 €
582089	BAGES AJS	127,79 €	564014	OL CORB ST ANDREEN	60,26 €
781263	BASSIN CARCAS FEM	112,19 €	527203	PEZENS USA	322,32 €
519689	BRAM A.S	175,61 €	524095	QUILLAN H.V.FC	94,50 €
547377	CARCAS ASC DES ILES	371,40 €	519687	RAZES LASSERRE	239,26 €
548132	CARCAS FAC	928,36 €	581741	ST MARCELLOIS	197,51 €
581520	CARCAS OZANAM OL	69,09 €	534933	ST MARTIN LALANDE	20,71 €
540546	CASTELNAUDARY C.O	217,49 €	525531	ST NAZAIRE F C	83,57 €
522805	CAUX SAUZENS F.C	8,01 €	520185	ST PAPOUL O S	207,50 €
515424	CHALABRE F.C	191,66 €	521348	STE EULALIE VILLESEQ	524,24 €
552094	CLAPE Méditerranée	590,00 €	548191	TRAPPEL P	422,20 €
580919	CORBIERES MED	702,05 €	581377	VENTENAC AS	144,18 €
528505	CUXAC AUDE OL	343,33 €	582387	VILLASAVARY US	56,08 €
552043	ESPOIR COURSANNAIS	460,42 €	548101	VILLEDUBERT F C	191,93 €
517800	FANJEAUX E.S.	187,71 €	529108	VILLEGLY F C	157,47 €
581405	GFPLM	530,48 €	527488	VILLEPINTE A S	64,50 €

